



# *L'Alternative Rouge et Verte*

n° 84 janvier à mars 2021

## *Bulletin de Ensemble ! Bourgogne-Franche-Comté*

### **Mouvement pour une alternative de gauche et écologiste**

#### ÉDITORIAL

#### **La pandémie, faillite d'une gestion néolibérale**

Les entreprises du Big Pharma ne sont pas des entreprises philanthropiques. Leur objectif prioritaire est de faire un maximum de bénéfices afin de maintenir les dividendes de leurs actionnaires. Cela va de l'organisation de la production jusqu'à la négociation des meilleurs prix avec les pouvoirs publics sur un marché du médicament rendu solvable par les systèmes de protection sociale quand ils existent. Face à ce dispositif, les gouvernements et les États sont impuissants s'ils respectent ces règles et le plus souvent complices quand ils organisent, comme Macron, la défense des intérêts économiques et financiers des laboratoires pharmaceutiques.

Le gouvernement ne se sert que d'un seul outil – le confinement – de surcroît dans une logique binaire de "stop and go", et n'accompagne pas comme il le faudrait le choix de faire fonctionner les établissements scolaires, notamment en termes de moyens humains, ne serait-ce que pour assurer les remplacements. Il a d'autre part fermé totalement les facultés avec les conséquences catastrophiques que l'on sait et il laisse crever des secteurs entiers – cinémas, spectacle vivant, petite hôtellerie-restauration, saisonniers du tourisme, etc.

Face à ce gâchis, il faut avancer des propositions alternatives qui mettent la démocratie et la défense de la société dans son ensemble au cœur de leurs objectifs. Il n'y pas lieu par ailleurs de renoncer à l'objectif de parvenir à circonscrire efficacement la pandémie par la vaccination. En tout cas, même si dans la société le débat sur cette question est parfois vif, il n'y a pas de motif scientifique décisif à ce renoncement.

Bref, face à un gouvernement qui conduit une politique cynique et incompétente, assise sur un seul dispositif mis en œuvre par intermittence quand la dynamique de l'épidémie lui échappe, qui dépense des milliards pour soutenir les grands groupes qui licencient au lieu de promouvoir une gestion centrée sur l'objectif de défendre la société, il faut imposer une gestion collective et démocratique de la crise sanitaire, mettre en avant la solidarité et défendre une autre politique de santé.

**J.-P. BRUCKERT** d'après le « Groupe de réflexion sur la crise sanitaire »

SITE DE DEPOT

**P4**

LA POSTE BESANÇON PPDC  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé LE 26 AVRIL 2021

Date limite de distribution  
3 MAI 2021

Les Alternatifs de FC  
6 chemin d'Avanne à Velotte  
25000 Besançon

## CRISE SANITAIRE

### Au CHRU de Besançon, des soignants en autogestion

**Marc PAULIN, infirmier en service de Soins Intensifs Covid,  
syndicaliste SUD Santé Sociaux au CHRU de Besançon, insoumis**

**2020 année “noire” et année “blanche” Et après ?**

#### ***Chronique d'une catastrophe annoncée***

— Janvier/février, il se raconte qu'il serait possible qu'un jour prochain, peut-être, un virus inconnu, envahisse nos contrées... mais selon nos “savants” politiques, tout est prêt, nous sommes prêts... Ouf ! (*M<sup>me</sup> Buzin ministre de la Santé, 24 janvier 2020*).

— 9 mars, après des semaines de négations, d'incompréhensions, de suspicions, d'interrogations, le “plan blanc” (*ou plan de crise*) est déclenché au CHRU de Besançon.

— 15 mars, parallèlement au premier tour des élections municipales, les “premiers” cris d'alarme sont lancés par nos collègues de Mulhouse, Colmar et Strasbourg ; les entrées Covid déferlent et jonchent les couloirs de ces hôpitaux (*infos CIH du 15 mars 2020. Collectif Inter-Hôpitaux*).

— 17 mars, notre pays est mis “sous cloche” (*expérience inédite autant qu'incroyable que de se confiner à son propre domicile et réaliser ses “autorisations” pour sortir de celui-ci. Les libertés individuelles sont touchées, quasiment pas discutées, ultra majoritairement acceptées*).

— 19 mars, ça y est, la “vague” déferle sur le CHU de Besançon (*Le nombre d'entrées de patients en détresse respiratoire, passe en quelques heures, de quelques unités à plusieurs dizaines par jour*).

#### ***On s'adapte***

La catastrophe sanitaire plus que largement commentée et débattue H24, dans les “médias mainstream”, est à nos portes... avec son lot de scandales, tous plus écœurants les uns que les autres : manque de masques, de sur-blouses, de respirateurs, de médicaments de réanimation, de personnels, de lits, de tests...

Notre société capitaliste et individualiste prend (*enfin*) conscience (*mais pour combien de temps*) de son extrême vulnérabilité, de la perte de crédibilité de nos “sachants”, de la déliquescence de notre service public hospitalier, fleuron “inconscient” de notre modèle de santé “à la française”.

En réponse à cette crise existentielle hors du commun, la mobilisation vaille que vaille, des soignants mis en ordre, sous ordre, au travers des divers “plans blancs”, exacerbe un esprit collectif nouveau, empreint d'humanité et de solidarité, esprit collectif poussé à son paroxysme chaque soir à 20 heures par des salves d'applaudissements.

De l'intérieur, presque en catimini, l'Hôpital public, l'un des lieux les plus hiérarchisés qui soit où chaque décision, quelle qu'elle soit, est assujettie à d'interminables groupes de travail, réunions et (ou) commissions... où l'administratif prédomine sur tout, cet énorme édifice se métamorphose et s'adapte... en un temps record.

En quelques jours, par exemple, notre CHU est totalement reprogrammé :

- Passage de 40 à 92 lits de réanimation (*Au pic de l'épidémie, 86 lits de réa auront été occupés*).
- Passage de 7 lits de maladies infectieuses à 232 lits (*début avril 2020*) (*Directrice Générale du CHU-Est Républicain-7 avril 2020*).
- Arrêt et report de toutes les programmations chirurgicales non urgentes.
- Arrêt et report de toutes les consultations médicales (RDV de spécialité, RDV chirurgicaux...).
- Arrêt et report de toutes les séances à la journée (*chimiothérapies, radiothérapies, examens...*).
- Redéploiement massif de soignants dans les services Covid pour un ratio patient/soignant correspondant (*pour une fois*) aux demandes des soignants et aux besoins des patients.

Plus que tous ces chiffres, plus que les choix qui ont été faits, plus que les conséquences qui dépendent de ces choix (*pour les malades non-covid ; baisse des chances de survie, surmortalité, etc*), c'est le sentiment de rupture avec tout ce qui existait jusqu'alors, qui détonne lors de cette première vague : le sentiment de vivre autre chose, autrement “plus grand”, dans une forme d'auto-organisation d'envergure et “d'échelle supérieure”.

### **Dans les services covid...**

Dans les services de soins Covid, les tenues de travail (de "cosmonaute") sont toutes identiques, difficile de savoir qui est qui et qui a les compétences de quoi : ToutES les soignantEs sont soignantEs... aide-soignantEs, cheffEs de service, internes, infirmières, kinésEs, ASH (Agents de Services Hospitaliers), brancardierEs, médecins, etc.

Dans les services de soins Covid, la hiérarchie s'efface au profit de l'enjeu ; soigner, s'occuper de... être près de..., accompagner..., besoin d'une aide, un cri d'appel, une "blouse blanche"... ton nom, ton statut... on verra ça... après... ou pas...

Dans les services Covid, l'administratif devient secondaire, les dossiers de soins sont devenus minimalistes. La personne soignée prend toute la place : elle est écoutée, discutée, "surveillée", prise en charge.

Dans les services Covid, la logistique suit... quelqu'un s'en occupe, l'encadrement sans doute... Tant mieux ! C'est tout !

Dans les services Covid, il y a des silences... quelques discussions... pas de rires... des "boules au ventre"... des "on se LE garde pour soi"...

### **Et après ?**

Au retour chez soi, il y a des "c'est dur à s'endormir", des "c'est dur à en parler", des "j'ai peur de le rapporter chez moi" et des larmes, beaucoup de larmes... (cf. témoignages de

soignants sur FB - avril 2020) ; dans les services non-Covid, ben, il y en a si peu... qu'on les oublie... les "autres" malades restent chez eux... par peur ou par "y a pas de place"... l'hôpital est tout tourné vers la Covid..., le "monde" est tourné vers la Covid... De façon "incroyable" et (ou) surprenante, les entrées non-covid aux urgences du CHU chutent de presque 90 % pendant la première vague.

Cette période extra-ordinaire aura été celle d'une forme d'auto-organisation, des "agents de terrain", des agents dits "au lit du malade".

Cela durera le temps d'un confinement, le temps d'un Ségur, le temps d'une prime, le temps d'une médaille, le temps que le temps (ou l'administration) "nous reprenne en main", le temps que tout redevienne... comme avant...



**De tout ça, nous pouvons retenir  
que tout aura été possible... et donc que...  
TOUT EST POSSIBLE !**

## **La médecine de ville dans la tourmente**

### **Sylvie FAYE-PASTOR**

Après la gestion calamiteuse du gouvernement sur les masques, les tests, l'isolement, nous sommes dans une situation où le variant anglais domine la pandémie à plus de 60 %, variant anglais qui est plus contagieux mais aussi plus mortel.

#### *Médecine de premier recours et autres spécialités*

Actuellement la césure ne se fait pas entre médecine libérale avec paiement à l'acte et médecine hospitalière d'autant que depuis le début de l'épidémie, la CNAM a mis en place un système de cotation des actes qui permet la prise en charge à 100 % des soins en rapport avec le COVID (donc pour les patients il n'y a pas le problème de l'avance des frais).

La séparation se fait surtout entre médecins de soins primaire (de premier recours) et les autres spécialités. Le

premier recours étant la médecine générale et les services d'urgences des hôpitaux. Mais compte tenu de la démographie médicale, certains patients, n'ayant pu obtenir dans des délais courts des rendez-vous en médecine générale se rendent aux urgences. Ce qui contribue à engorger le système de soins.

Les spécialistes des autres spécialités continuent de fonctionner, mais comme pour toute la médecine libérale avec des actes en moins grand nombre compte tenu des protocoles sanitaires qui demandent de nettoyer les surfaces et d'aérer les locaux régulièrement.

#### *Gérer la pénurie et une organisation chaotique*

Face à cela, en médecine générale, les organisations face à la pandémie dépendent du contexte local. Plus de 60 % des médecins

généralistes sont maintenant en cabinet de groupe. Cela a permis dans un premier temps des échanges de matériel, de connaissance et des organisations concertées sur les protocoles sanitaires.

Avec le début des vaccinations, la pénurie a de nouveau dû être gérée, car le nombre de médecins de ville volontaires était supérieur au nombre de flacons disponibles. La distribution des doses de vaccins (par flacons de 10 doses) se faisait via les pharmacies d'officine qui commandaient pour les médecins volontaires.

Les pharmaciens devaient commencer leur propre campagne de vaccination le 15 mars. Devant le manque de doses, la DGS a attribué des doses prévues pour les médecins aux pharmaciens, ce qui n'a pas manqué de légèrement tendre les relations entre médecins et pharmaciens.

Avec l'annonce de la suspension du vaccin Astra Zeneca, annoncée dans les médias 5 h avant le mail de la DGS qui prévenait les médecins, l'exaspération a monté d'un cran ; des syndicats de médecine libérale, habituellement très respectueux des institutions ont affiché publiquement leur irritation.

Les patients perçoivent bien l'écart entre les annonces du journal de 20 h et la situation réelle. Ils sont plus anxieux, ont moins tendance à faire suivre leurs pathologies chroniques. Ils demandent des explications rationnelles sur la situation que nous avons un peu mal à fournir. Sinon à expliquer que le génome du COVID décrypté dans le public, a été mis gratuitement à la disposition des laboratoires, qui eux feront des profits sur les vaccins au détriment des populations.

## SANOFRI : SANOFRIC ?

**Pierre ABÉCASSIS**

**De la recherche pharmaceutique à la recherche du profit...**

**POURQUOI LA EST EN RETARD D'UN VACCIN ?**

Nous n'avons plus de site SANOFI en Bourgogne Franche-Comté : le site de Quetigny, près de Dijon, a été vendu en 2014 à un façonnier (DELPHARM), sorte de sous-traitant qui ne fait que de la fabrication de médicaments. Il cristallise, à lui seul, le symbole du redéploiement du groupe. En réduisant drastiquement son secteur "Recherche" par le licenciement de centaines de chercheurs, en campant sur la filière "chimique" (médicaments) au lieu d'oser les biotechnologies, en commettant des erreurs techniques de sous-dosage à la limite de la faute professionnelle, en privilégiant la sacro-sainte rémunération des actionnaires, le joyau du BIG PHARMA français et du CAC 40 réunis se retrouve en queue de peloton dans la course mondiale aux vaccins.

Les politiques, toutes tendances confondues, l'ont bien "aidé" : désengagement public des industries de santé,

fragilité des ponts entre recherche publique et start-up innovantes, frilosité des capitaux privés non encouragés pour s'investir dans une industrie "à risques", recherche publique sous-dotée, bureaucratique, avec des chercheurs mal payés, conformisme et formatage des cadres dirigeants... beaucoup de conditions sont réunies pour que le pays du grand Pasteur enrage de son incurie vaccinale.

Raisons de plus pour imposer la suspension des brevets sur les vaccins, pour qu'ils deviennent des biens communs de l'humanité et soient accessibles à l'ensemble des populations mondiales sous l'égide de l'OMS. Mobilisons-nous comme à Besançon le 11 mars à l'appel d'un collectif de 50 organisations dont Ensemble !

Signons la pétition : [Brevets sur les vaccins anti-covid, stop. Réquisition ! - We Sign It](#)



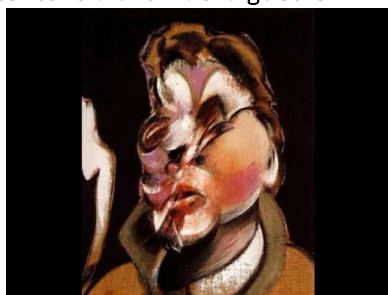
## La culture, non essentielle ?

Jeanne POITEVIN

Auteure, actrice, professeure de théâtre (Cie « Ciconia théâtre »)

Besançon, mars 2021

La culture en 2020... 2021... vue de nos corps... de nos rêves... de nos chagrins... ressemble à une peinture de Francis Bacon. Défaits, sens dessus dessous, sur un fil... nous tentons d'avoir de la gueule...



Francis Bacon, auto portrait, 1969

J'ai interviewé de nombreux amis avant de prendre cette plume. Entre Besançon et Marseille, amis, metteurs en scène, musiciens, agents d'artistes, peintres, danseurs, réalisateurs, acteurs... tous semblent en suspens... Certains travaillent, reçoivent une indemnité d'intermittent du spectacle, d'autres plus du tout. Certains mangent à peu près à leur faim, pas tous. Tous sont inquiets, confrontés à un questionnement de leur pratique, de leur métier... Pour quoi faire ? Pour qui ? Évidemment, tous sont conscients qu'ils ne sont pas sur une embarcation de fortune entre les deux rives de la Méditerranée, ni sous les bombes ou enfermés dans un pays maltraitant. Mais tous, souffrent. Avec ma compagnie de théâtre, j'ai travaillé en prison, et là, j'ai vu que les personnes détenues perdaient en acuité, visuelle, auditive, sensorielle, à force d'être enfermées contenues dans des espaces limités. J'apprenais là que la contrainte, l'obligation, quand elles sont excessives, violentes, abîment, réduisent l'humain.

C'est à partir de ce corps meurtri que la culture devient, peu à peu... quoi ?

Travailleurs de la culture, régulièrement nous recevons des mails de la préfecture du coin, ou de nos amis d'ici et d'ailleurs qui ont reçu des mails, nous attendons les ordres, temps après temps. Comme toutes les professions ? À peu près, oui, sauf que dans la culture, le corps et l'émotion, le social et l'époque, sont les outils avec lesquels chaque jour, nous peignons.

Gestes barrières, distanciation sociale, brassage social, respect des mesures sanitaires, port du masque... Nous, travailleurs de la culture, essayons d'intégrer ce nouveau vocabulaire. Mais comment faire ? La réalité nous perd.

Nous qui avons déjà tant à inventer pour lui faire face. Nous dont c'est le métier, la fonction.

Crimes, viols, pauvreté, violence, guerres, maladie. La presse en déborde, et nulle transposition artistique, nulle part, pour faire face. L'intime et la violence sont seuls. Sans contrepoint. Sans échappée. Nous recevons des récits de répétitions de théâtre, ou de musique, danse, et toutes créations, si souvent étranges, dans un paysage professionnel où si peu est possible.

Peu à peu, même s'ils tentent d'apparaître sur les réseaux sociaux, ou faire de courtes expositions, bien des peintres se taisent, bien des danseurs se lassent, bien des écrivains jouent aux échecs et s'ennuient, ne parlent plus. Le temps est devenu trop long. Précarités trop profondes, refus trop nombreux, doucement nos rêves se tarissent.

Peu à peu, on ne s'adapte plus. On désespère. Je ne compte plus mes amis en dépression, ou malades.

Il n'y a pas d'art sans public, sans partage, sans tous.

Des entraides se dessinent, mais insuffisantes. Nos jeunes amis artistes picolent, se défoncent, se séparent, se fâchent, se battent, dorment toute la journée, ou alors plus du tout. Les entraînements, les cours à distance peu à peu cessent. Des émissions, en soulignant certaines expériences encore possibles, font écran à la plus grande partie de la profession, en très grande détresse. Cela ne représente même pas un centième de la réalité. La culture du terrain, la culture réelle, celle-là est à l'arrêt.

Les théâtres, salles et espaces alternatifs qui abritent des actions cofinancées par l'État et les collectivités sont en attente de paiements sans cesse repoussés, certains ferment, d'autres s'enlisent. Les dettes s'accumulent. Comment allons-nous payer là un an de loyer, là des dettes à tous nos amis ?

Des travailleurs de la culture vont lire, partager aux fenêtres de leurs voisins, aux téléphones de tout un chacun, offrir, gratuitement, leur travail... Et on y est, la création artistique, que le temps avait enfin reconnue comme un travail, un ouvrage

citoyen, devient un don gratuit. Celui-ci publie sur des réseaux sociaux des œuvres politiques ou poétiques d'autres réagissent, rivalisent de créations numériques livrées à l'espace internautes, mais quelle est la réalité de cet espace, ce partage. Si certains tentent ça et là... jouent, humorisent, partagent, depuis leurs salons, leurs escaliers, leurs salles de bains, leurs salles de répétitions vides, ou depuis leurs chambres, leurs cuisines, et cela est vu plus de cinq cent mille fois parfois... Mais qu'est-ce qui est vu ? Qu'est-ce qui est entendu ? La culture est un ouvrage collectif pour changer le collectif. Moi enfermé, toi enfermé, qu'est-ce qu'un partage virtuel de nos paroles, et que peut-il changer de nous ? Rien ?

La culture est un ouvrage collectif pour changer le collectif, toi, enfermé, et lui, enfermé, là, connectés, dans cette mise en réseau virtuelle, qu'est-ce que cela change de vous, de nous ? Rien.

Alors voilà, ça y est, partout, on ne tient plus, désespérés mais ensemble, on se remet à chercher comment faire.

Comment faire ?

Nous sommes comme dans une danse des vanités, comme dans cette toile tragique de Simon Renard, où l'art, mis en parallèle avec la mort, finalement, n'est rien.

Un ami d'une autre région m'envoie... cette « interdiction des danses collectives : "Les compétitions, rencontres et manifestations sont interdites... La pratique des danses collectives et avec contact est interdite... Les entraînements peuvent être maintenus dans le respect de la distance de deux mètres entre les pratiquants et sans contact. Une dérogation à ces différentes mesures est accordée aux danseurs de haut niveau."

Vacuité... Comme si, encore, on pouvait croire, que les niveaux anciens mesuraient les vies actuelles... Les corps actuels... Mais ne faisons pas comme si, cessons, enfin, ce déni insoutenable... Rien ne reviendra, nous le savons bien, on est après.

## IN MEMORIAM

### Jean-Jacques Boy Une vie de militant

*Allocution prononcée lors de la cérémonie en hommage à Jean-Jacques BOY (15 janvier 2021)*

**Noëlle LEDEUR**

Nous ne t'appelions pas seulement Jean-Jacques, pour nous, tu étais aussi JJ, prononcé Djidji parfois, en insistant sur la première syllabe, avec une pointe d'accent méridional dans le sourire, et immédiatement, le tien resplendissait.

(...) Depuis longtemps, tu te préoccupais de solidarité internationale avec les victimes de persécutions et de l'accueil des réfugiés sur le sol de notre pays : dès 1994-95, dans le sillage de Pierre Bourdieu, tu avais créé à Besançon le CISIA, Comité International de Solidarité avec les Intellectuels Algériens victimes de la furie meurtrière des Islamistes intégristes. La France refusait de leur délivrer des visas pour qu'ils puissent se réfugier de l'autre côté de la Méditerranée ; c'était intolérable pour toi. Il te fallait agir.

La suite logique de cette bataille politique et juridique pour défendre les droits des Algériens à venir et obtenir l'asile en France, c'est le CDDLE : tu crées, avec des militants de plusieurs organisations et associations, le Collectif de Défense des Droits et

Libertés des Étrangers en 1997, dans le but de combattre les lois racistes et d'aider les personnes étrangères à faire valoir leurs droits face à l'Administration d'État. Ceux qui fuyaient la Bosnie et le Kosovo après les guerres des Balkans, par exemple, pourront ainsi trouver un appui à leur difficile parcours pour obtenir un titre de séjour.



Le CDDLE, pour toi, c'est un parcours de vie et tu en es resté le président, le militant assidu, malgré toutes les limites que t'imposait la maladie. Nous voulons t'en remercier et te dire notre admiration de ne jamais avoir abandonné ce Collectif qui a tendu la main et soutenu tant de personnes dans leurs difficultés à vivre ici et à y trouver leur place. Je pense

en particulier à Siva, le vendeur de roses Indien, que tu as défendu et dont tu as tenté d'empêcher l'expulsion avec toute l'énergie et la détermination qui te caractérisaient.

Dans le sillage du CDDLE, c'est aussi le RESF, Réseau Éducation Sans Frontières, que tu contribueras à animer localement pour défendre la régularisation des familles dont les enfants sont scolarisés : parrainages mixtes citoyens/élus locaux et manifestations mettront en avant la problématique des familles en danger d'expulsion.

Les Cercles de Silence, qui ont longtemps réuni jusqu'à plus de 100 personnes chaque premier samedi du mois à Besançon, sont aussi ton œuvre pour "changer la politique migratoire en France et en Europe", "changer le regard sur les migrants". Pendant tout ce temps, la mémoire du martyr des Algériens en France ne te lâche pas. 17 octobre 1961, massacre perpétré à Paris par les sbires du préfet Papon contre des centaines de travailleurs immigrés descendus des banlieues pour dire pacifiquement leur volonté d'Indépendance. Au début des années 2000, tu seras l'un des initiateurs du rassemblement annuel bisontin, sur le pont Battant, chaque 17 octobre, pour honorer leur mémoire et pour que notre République d'aujourd'hui n'oublie pas sur quels crimes d'État elle est assise. Qu'on n'oublie pas non plus "l'autre 8 mai 1945" à Sétif, à Guelma, à Kherrata, dans le Constantinois, les massacres perpétrés par l'armée française et des milices sur des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants.

Ton Algérie, c'est encore celle des Aurès, celle des Chaouis si chère à Germaine Tillion, l'ethnologue, la Résistante, et à Claude Cornu, le soldat-appelé qui refusa de porter les armes et préféra faire la classe aux enfants. L'association À la Rencontre de Germaine Tillion allait naître de ton amitié pour Djemaâ Djoghla, fille des Aurès, et qui fut, selon ton expression "l'âme du CISIA".

Dans ton esprit, il y a place aussi pour d'autres causes justes : sur une autre rive de la Méditerranée, la Palestine et son peuple enfermé derrière des barbelés et aujourd'hui des centaines de kilomètres de Mur. Tu as fait le voyage dès 1983, bien avant les accords d'Oslo qui enterreront le droit au retour des Réfugiés palestiniens sur leurs terres d'avant 1948 et

entérinent la séparation de Gaza l'emprisonnée de la Cisjordanie hérissée de colonies israéliennes. D'abord militant à l'AFPS, Association France-Palestine Solidarité, fondée en 2001, tu rejoindras l'association Palestine-Amitié, à sa création en 2010, dont tu seras un membre actif (ses affiches de l'époque sont signées de ta main). Tu regrettais ne pouvoir t'y investir plus, mais tu as refait le voyage vers Jéricho, Jérusalem, Bethlehem et Hébron, en 2010, puis en 2011 avec Sarah, à qui tu as insufflé une belle passion pour la Palestine libre !

Car toutes tes convictions, tu savais les diffuser et les partager, homme de media que tu étais. Ta porteuse de voix à toi a d'abord été Radio 25, fondée en 1977 avec quelques autres partisans des "radios libres" (comprenez interdites d'émettre librement, et donc pourchassées par la police de Giscard) ; vous aviez 20 ans ou un peu plus, vous n'en pouviez plus de l'ORTF – voix de son maître, tu maîtrisais la technique, solide formation à l'ENSMO oblige, Françoise faisait le guet, votre enthousiasme faisait le reste. L'impertinente radio pirate deviendra Radio Bip en 1981, quand Mitterrand légalisera les radios "libres". À propos de Tonton, lui aussi est mort un 7 janvier, 25 ans avant toi. Ironie de l'Histoire...

Mais ce long curriculum ne résout pas la question qui demeure, Jean-Jacques : où puisais-tu cette formidable énergie qui, chez toi, transformait une cause en combat ? Que ce soit le Maroc des opposants à Hassan II, l'Irlande du Nord et ses militants Républicains martyrisés par l'occupant anglais, l'Algérie combattant pour sa liberté ou contre l'effacement de la mémoire, la Palestine et son droit à la terre, le droit des étrangers à construire leur vie ici et à y trouver asile, rien de ce qui portait atteinte à la fraternité des êtres humains et à leur dignité ne te laissait indifférent. (...)

Salut et fraternité, JJ,  
ton esprit espiègle continue de nous accompagner, en particulier dans ce Collectif qui est aussi ton œuvre et que tu nous laisses en partage : Solmiré (Solidarité Migrants Réfugiés).

**Jean-Paul HENRY,  
un ami, un camarade**

**Ensemble ! 25**

Jean-Paul Henry est décédé début février au CHRU de Besançon, quelques jours avant son 69<sup>e</sup> anniversaire, environ 1 mois après un très grave accident de santé. Né en Moselle dans une famille d'agriculteurs qui comptait

7 enfants il fit des études en lycée agricole pendant lesquelles il rencontrera Dominique, sa future épouse. Conseiller agricole à la chambre d'agriculture de Moselle, puis paysan à Saône, il reprit une ferme à



Grand'Combe-des-Bois où il travaillera jusqu'à sa retraite. Dominique et lui avaient 4 enfants et 5 petits enfants. Mettant en accord leur vie et leurs convictions ils ont construit à Gennes, quasiment de leurs mains une maison bois « énergie passive », où ils ont vécu pour leur retraite à partir de juillet 2017. Jean Paul était engagé dans son syndicat la Confédération paysanne. Opposé aux technologies délétères de l'agriculture intensive il était militant actif des Faucheurs Volontaires et de Franche Comté sans OGM. En 2016, dans ce cadre collectif, pour la journée mondiale contre Monsanto, il avait activement préparé une soirée débat à Besançon (une centaine de participantEs) et une manifestation dans les rues de la ville regroupant 600 participantEs. Ardent défenseur des paysans, connaissant la difficile condition de la plupart d'entre eux, il était président de Solidarité paysans de Bourgogne Franche-Comté. Il ne

comptait pas son temps, toujours prêt à répondre au téléphone, à se déplacer pour venir en aide aux paysans en difficulté, parfois au bord de la faillite. On se souviendra de lui comme d'un infatigable militant, grand défenseur du milieu paysan.



## « La Paulette », une fille du peuple

**Ensemble ! 25**

**Mouvement pour une alternative de gauche écologiste et solidaire**

Paulette Guinchard , « la Paulette » ou « Zaza », s'est donné la mort en Suisse le 4 mars 2021 par suicide assisté. Elle qui abhorrait les périphrases aurait détesté qu'on dise « elle a choisi de quitter la vie ». Son choix de mourir dans la dignité est certes un choix personnel – elle était affectée depuis des années d'une maladie génétique de plus en plus invalidante – mais c'est en même temps, alors même qu'un débat sur cette question se fraye un chemin, un acte politique, car ce faisant elle souligne la cruelle absence de législation de ce type dans notre pays.

« Seule ministre qui sait traire les vaches », disait-elle, née à Reugney, village du Haut Doubs, entre Ornans et Levier, elle avait très tôt, dès ses années d'étudiante à Besançon, milité à gauche. Comme un certain nombre d'entre nous elle avait adhéré dès ses vingt ans au PSU (*Parti Socialiste Unifié*) et s'était signalée, dans les années 1973-1974, par son soutien au MLAC (*Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception*). Mais à la différence de celles et ceux qui, prolongeant la tradition de ce parti à travers les Alternatifs, se retrouvent aujourd'hui à Ensemble !, elle adhère au PS en 1986.

Elle poursuit dès lors une carrière politique entamée en 1983, locale d'abord (conseillère municipale, adjointe, conseillère régionale), puis nationale (députée), ce qui la conduira à la vice-présidence de l'Assemblée. De manière symbolique elle la présidera

lors de la Journée internationale des femmes. Renouant dès lors le fil rouge de toute sa vie, l'attention portée aux « vieux » comme elle disait, elle accède enfin au secrétariat d'État aux personnes âgées. « Paulette », qui en tant qu'infirmière en psychiatrie, avait très tôt été attentive à leur accompagnement, fait adopter en juillet 2001 l'APA (*Allocation Personnalisée d'Autonomie*), un texte qui leur permettant de rester chez elles ou de financer une partie de leur maison de retraite, change radicalement leur condition. Elle continuera dans cette voie en devenant Présidente de la *Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie* et de la *Fondation de gérontologie*.

Personnalité reconnue à gauche, elle avait eu l'occasion de faire un très beau discours en 1999 lors de la remise par Georges Séguy de la Légion d'Honneur à Robert Charles, figure du Parti communiste du Haut-Doubs et de Franche-Comté. Et ce devant un parterre de militants venus de tous les horizons. Soucieuse depuis toujours de la cause des femmes, c'est elle aussi qui remet en 2012 l'Ordre du Mérite à Édith Mougin, Présidente de *Solidarité Femmes* de Besançon, association dans la création de laquelle elle s'était impliquée.

Le respect souvent affectueux qu'elle a suscité dépasse et de loin, la question des appartenances et des différends parfois sérieux que nous avons avec elle (en dernier lieu sur les récentes élections

municipales à Besançon, où elle a soutenu Alauzet (ex. EELV) malgré son choix de soutenir LREM). « Fille du peuple » – ses parents étaient agriculteurs et elle a milité à la JAC (*Jeunesse Agricole Catholique*) – elle fut moquée pour son accent mais, regard clair et pénétrant, parole douce mais ferme, écoute attentive et empreinte d’une empathie profonde, convictions chevillées au cœur, Paulette

fut certes une femme politique qui, modestement mais durablement, outre une attention précoce et persistante à l’écologie, aura marqué de son sceau le destin des personnes âgées. Mais elle fut aussi plus simplement une belle personne !

**Adieu « Paulette » ! (photo en, page 14)**

## RACISME/ANTIRACISME

### LAYE FODE, IBRA, DEMBO et les autres...

Jacques THOMAS

On se souvient de Stéphane Ravacley, ce boulanger de la « Hûche à pain » à Besançon, qui en janvier a pris fait et cause pour son apprenti guinéen, Laye Fodé Traoré, 18 ans, menacé d’expulsion. Laye Fodé avait traversé la Lybie, la Méditerranée sur un canot puis l’Italie avant d’arriver en France et à Besançon. Une aubaine pour Stéphane Ravacley : « Former des jeunes en alternance, c’est galère. On n’en trouve pas ». Entre les deux hommes, le courant passe bien. Le patron apprécie de voir son apprenti prendre des initiatives très vite et un an plus tard, il le trouve doué et travailleur. Surtout « il est suffisamment motivé pour se lever à 3 h du matin ». Seulement voilà : sur fond de contestation de ses documents d’identité, la Préfecture de Haute-Saône, à l’approche de ses 18 ans, lui refuse un titre de séjour et le menace d’une OQTF. Après une lutte exemplaire (pétition de 200 000 signatures, grève de la faim du patron pour garder le jeune homme, un « bon gamin travailleur »), le jeune Guinéen obtiendra sa régularisation auprès du Tribunal Administratif.

#### *Un cas particulier*

« C’est un cas particulier », avait dit la ministre du Travail, Elisabeth Borne, lors d’un déplacement dans le Doubs...

Pourtant, à Dijon, un autre boulanger se bat pour garder son apprenti, Ibrahima, Guinéen lui aussi. « Il est intelligent, il comprend vite, il est travailleur, il se lève à 5 h tous les matins ». Et le boulanger de poursuivre : « Ibra a demandé à faire une formation car il voulait travailler. Dans notre vie, on a vu passer une quarantaine d’apprentis, on n’en a pas eu beaucoup comme lui. Quand on a des jeunes motivés,

qui veulent travailler, ils ne peuvent que faire du bien à la France. En les formant, on aide à résoudre le problème de l’immigration mais on nous en crée un autre. Il faut qu’il finisse sa formation. Nous, on espère qu’il puisse faire un bac pro derrière et qu’ensuite, on puisse lui signer un CDI ».

#### *Des humains, pas des dossiers*

« Un cas particulier » ? On pourrait parler aussi de Dembo, apprenti cuisinier dans le Calvados, d’Amara apprenti maçon à Hérouville St Clair, de Thierno Tahirou, un autre apprenti boulanger de 18 ans, soutenu par une pétition de 18 000 signatures. Parlons encore de Mamade, Guinéen de 22 ans, parfaitement intégré en Mayenne, soutenu par ses copains de club de foot avec une pétition de 20 000 signatures. C’est encore Souleymane, lycéen de 18 ans parfaitement intégré à Caen, ou Ousmane, diplômé et bientôt embauché, bénéficiant du soutien du monde du foot et d’une pétition de 25 000 signatures. Que dire encore de Karim, apprenti boucher à Intermarché (à Fleurey sur Ouche en Côte d’Or) qui le 25 mars sera majeur et ne pourra pas passer son CAP en juin puisqu’il sera alors immigré sans papiers...

Toutes ces histoires, humaines avant d’être des dossiers administratifs, montrent d’abord que des mouvements de solidarité larges à l’égard de tous ces jeunes, qui n’ont pas eu la chance de naître du bon côté de la Méditerranée, peuvent connaître des issues heureuses. Mais pour amplifier le mouvement, la LdH avec le soutien d’une soixantaine d’organisations a lancé une campagne nationale en faveur des jeunes majeurs étrangers :



- Pour faire cesser la suspicion généralisée qui pèse sur de nombreux jeunes dont les actes d'état civil sont régulièrement contestés.
- Pour faire cesser d'exiger des documents impossibles à présenter pour obtenir un titre de séjour.
- Pour en finir avec le blocage absurde des demandes de rendez-vous en Préfecture qui, sous prétexte de dématérialisation, revient à fermer des voies de régularisation.

- Pour que ces jeunes puissent poursuivre les formations et parcours engagés.

- Pour régulariser de façon large et durable les personnes étrangères présentes depuis plusieurs années sur notre territoire.

Qui a dit que les étrangers venaient manger le pain des Français ? Il leur arrive aussi de le fabriquer...

## Quand la LICRA fait des siennes...

### Pierre ABÉCASSIS

Tout le monde connaît la LICRA : une vieille dame qui fut parfaitement respectable, jusqu'à ce qu'elle ait de bien mauvaises fréquentations...

La Ligue internationale contre (le racisme et) l'antisémitisme (LICA puis LICRA depuis 1979) a été créée en 1929 dans une France à peine relevée de l'Affaire **DREYFUS**, en pleine **montée du nazisme**. L'antisémitisme était alors son principal combat, certains journaux se proclamant « antijuif » dans leur titre ; malgré les durs combats menés par la LICA, aucune **loi antiraciste** n'a pu être votée avant la guerre de 39-45...

La LICA est ensuite **aux côtés des Noirs**, américains et sud-africains. Dès 1952, elle lance le mot d'ordre de **boycott de l'Afrique du Sud**. En 1966, elle invite **Martin Luther KING** à Lyon pour un grand meeting.

Il fallut attendre 1972 pour que le Parlement unanime vote la **loi Pleven**, première loi pénalisant le racisme, tandis que l'avocat de la LICRA, Robert BADINTER, obtient que les victimes et associations puissent se porter parties civiles.

Les Juifs sont à nouveau un sujet de préoccupation en 1975 (**Refuzniks d'URSS**) et en 1980 avec **l'attentat terroriste de la rue Copernic**. En 1983, la **marche des Beurs**, partie de Marseille et

passée par les Minguettes dans la banlieue lyonnaise, arrive à Paris où la LICRA défile avec 100 000 personnes. C'est aussi le début de la montée électorale de **l'extrême droite** lepéniste et du **négaționisme** des crimes nazis.

Entre 1984 et 1993, pas moins de douze **lois Pasqua** auxquelles la LICRA s'oppose dans la rue vont durcir la **situation des étrangers** en France.

La **Conférence de Durban** contre le racisme et l'intolérance, clôturée quelques jours avant les attentats islamistes du **11 septembre 2001**, marque un tournant : 6000 ONG dénoncent « le racisme de l'Occident, des États-Unis et d'Israël », tentent de faire inscrire Israël comme État d'**apartheid** en comparant le racisme sud-africain et le **sionisme**, et appellent au **boycott d'Israël**, accusé « d'épuration ethnique et de génocide contre le peuple palestinien ». Mais d'authentiques et scandaleuses manifestations antisémites viennent brouiller le message politique et servent de prétexte pour **amalgamer antisionisme et antisémitisme...** comme au lycée Pergaud de Besançon (cf. ci-dessous).

Les extraits qui suivent sont tirés de la lettre ouverte adressée par l'intersyndicale UNL, FCPE, SNES FSU, CGT Educ'Action, SUD Educ', Collectif académie de Besançon contre la réforme au **Recteur d'Académie de Besançon** :

" Le mercredi 9 décembre 2020, lors de la journée de la laïcité décidée par le ministère de l'Éducation Nationale, une conférence animée par deux membres de la LICRA de Franche-Comté a été organisée par le lycée Pergaud. Cette conférence [...] s'est tenue en présentiel pour une centaine d'élèves et en distanciel pour les autres. Certains propos tenus par les intervenants de la LICRA lors de cette conférence, ainsi que l'absence de réaction à ces propos de la part des membres de la direction du lycée présents à leurs côtés nous semblent particulièrement problématiques :

- « La LICRA combat tous les racismes (y compris le racisme anti-blanc) et tous les antisémitismes (y compris celui qui se cache derrière l'antisionisme).
- Nous combattons ce qui met en danger notre République, l'extrême droite identitaire, l'islamisme et l'extrême gauche indigéniste » ;
- « [...] on peut très bien avoir peur de l'islam comme on a peur des araignées [...] » ; Nul ne saurait reprocher à la LICRA d'être une association militante, sioniste, et proche des institutions juives officielles (CRIF). Mais elle est aussi partenaire de l'Éducation nationale qui la subventionne. Ce statut lui confère le droit d'entrée et d'intervention dans les établissements, mais aussi le devoir de neutralité politique et religieuse, de respect des opinions et des personnes.

Ses intervenants devraient savoir que si l'antisémitisme est un délit pénal, l'antisionisme est une opinion nullement réprimée par la loi, au moins aussi respectable que le sionisme. Depuis plusieurs années et plus particulièrement depuis l'assassinat de Samuel Paty, les débats qui traversent notre société concernant le racisme, les intégrismes religieux et le principe de laïcité sont nombreux et extrêmement sensibles. Les jeunes devraient pouvoir compter sur l'École pour s'instruire et exercer leur discernement et leur esprit critique dans le respect des principes républicains.

## LICRA (suite)... répression au Lycée Pergaud

Nadine CASTIONI

Colin, est un élève sans histoire d'un gros lycée de Besançon. Bon élève, travailleur et sans problème de discipline, cela ne l'empêche pas d'être un jeune homme conscient des réalités. Dès ses années collège, il a participé, voire initié des actions en faveur de l'environnement, travaillé à l'information de ses camarades de classe, décrypté, analysé des parutions diverses.

Colin est vice-président du CVL de Pergaud et secrétaire national du L'UNL, ses relations avec le Proviseur depuis deux ans sont celles d'un militant qui cherche à faire vivre une démocratie réelle au sein du lycée. A ce titre, il a organisé un sit-in le vendredi 6 novembre pendant la récréation pour échanger entre lycéen.nes sur l'insécurité sanitaire relative à l'épidémie de COVID 19.

Nous le croisons très régulièrement dans les différentes manifestations liées aux mouvements en cours, appareil photo ou caméra en bandoulière : grève pour le climat, les retraites, Gilets jaunes, loi sécurité globale...

Bref, Colin ne s'en laisse pas conter et ça fait du bien.

Mais voilà, ces jeunes qui réfléchissent et agissent peuvent contrarier un certain nombre de personnes qui aimeraient que tout marche dans un certain sens et n'aiment pas avoir « un caillou dans le mocassin ». Le 9 décembre dernier, le lycée Pergaud organise une conférence sur la laïcité (nous sommes en plein travail à l'assemblée sur la loi « séparatisme ») et demande à la

LICRA de l'animer. Certains propos tenus par les intervenants de la Licra lors de cette conférence semblent relever du racisme. <https://youtu.be/NfwhTOvSLOc>. La vidéo a été retirée du site du lycée et le Rectorat aurait admis des "maladresses" de la part des intervenants. Suite à cette conférence, Colin balance un Tweet : « Nous attendons des excuses de la part du lycée, responsable de l'organisation de deux heures de propagandes d'extrême droite ». Lui-même reconnaît que ce Tweet était maladroit (quoique...). La direction du lycée ne l'entend pas de cette oreille. Colin est convoqué en conseil de discipline juste avant les vacances de février. Après deux heures de débat difficile et 45 minutes de délibération, Colin écope d'une « mesure éducative » de 20h au CLEMI (centre de liaison de l'enseignement et des medias de l'information).

Sa famille n'a pas souhaité faire appel de la décision (nécessité de tourner la page, mesure qui peut présenter un intérêt pour Colin). Une lettre ouverte a été publiée par différentes organisations présentes au lycée qui demandent : une audience auprès de la direction du lycée Pergaud et du Recteur d'Académie, la publication d'un communiqué officiel de la direction du lycée corrigeant les propos cités dans cette lettre, l'organisation d'une nouvelle journée consacrée à la laïcité au lyc

## Nos libertés ... gravement menacées : la loi « séparatisme »

Jacques FONTAINE

Le 9 décembre dernier le gouvernement a présenté en Conseil des Ministres un projet de loi « confortant le respect des principes de la République », dit « loi séparatisme ». Ce projet de loi a été examiné par l'Assemblée nationale » en février.

### *Un contexte liberticide*

Ce projet de loi se place dans la droite ligne des lois liberticides précédentes, et en particulier de la loi « Sécurité globale » dont il reprend (dans son article 18) le fameux article 24 qui est contesté partout et par tout le monde. Ce nouveau texte

liberticide constitue une menace très grave pour l'ensemble des associations françaises et remet en cause d'importants aspects des lois de 1901 (loi sur les associations) et de 1905 (loi de séparation de l'église et de l'État) au prétexte de vouloir lutter contre « le séparatisme islamiste » et, sous-entendu, les attentats organisés par les groupes djihadistes. Cette atteinte à la loi de 1905 vise avant tout nos compatriotes musulmans, mais elle peut aussi menacer les autres confessions.

#### *Contrôler la société*

L'un des aspects essentiels de cette loi vise à encadrer, contrôler et sanctionner plus largement les activités associatives en instituant (art.10-1) un « contrat d'engagement républicain » aux contours flous, contraignant les associations sans aucun engagement de la puissance publique en leur faveur. Cette loi, outre les sérieux risques d'arbitraire dans son interprétation, participe clairement à un renforcement global du contrôle de l'ordre social dans lequel le gouvernement Macron s'est engagé depuis des années. Le non respect de ce « contrat républicain » serait sanctionné par la suspension des subventions, voire leur remboursement, faisant ainsi planer une véritable épée de Damoclès financière sur des associations de plus en plus souvent précarisées.

#### *Une loi contre les Musulmans ?*

Un autre aspect particulièrement grave de ce projet de loi est la stigmatisation qu'il fait peser sur les personnes de culture musulmane, en raison de

leurs croyance ou origines supposées. Certes, le terme de « séparatisme » un moment utilisé dans le projet de loi en a été retiré, de même que le mot « islam », mais cette « lutte contre le séparatisme islamiste » est bien au cœur de ce projet, ainsi qu'en témoigne l'exposé des motifs dans lesquels sont visés « un séparatisme » et « un entrisme communautaire » « pour l'essentiel d'inspiration islamiste » et les déclarations de Darmanin : « La République est attaquée par le terreau du terrorisme, [...] les séparatismes. Parmi eux, le premier, le plus dangereux, celui qu'il nous faut combattre ici et maintenant est celui du séparatisme islamiste ».

Ce n'est pas en stigmatisant nos compatriotes musulmans que l'on améliorera la cohésion de la société française et que l'on réduira les risques de dérives terroristes, aussi bien chez certains jeunes issus de l'immigration que chez certains jeunes convertis. C'est au contraire par une politique inclusive et volontariste en faveur des populations issues des diverses migrations qui commence par la fin de leur relégation dans les quartiers les plus défavorisés, l'égalité des chances, l'arrêt des discriminations et en premier lieu des contrôles au faciès. À l'opposé, la valorisation de leurs cultures d'origine est primordiale : elle pourrait se faire aussi par des décisions symboliques comme la création d'un jour férié pour l'une des principales fêtes juives ou musulmanes (ainsi que l'avait proposé le rapport Stasi en 2003).

## **Nos libertés ...« Big Brother » en marche ?**

### **Jean-Paul BRUCKERT**

Un décret (2020-1511) publié le 2 décembre 2020 prévoit que les fichiers de police pourront désormais contenir légalement des données sur les opinions des personnes. Ce décret fait en outre partie d'en ensemble de trois décrets que la Ministère de l'Intérieur a fait adopter en catimini, trois décrets élargissant les critères de fichage des citoyens par la police. Les 2 fichiers relatifs à la prévention des atteintes à la sécurité publique (police et gendarmerie) et le fichier qui sert de base aux enquêtes administratives (ex ; accès à certaines professions) sont donc modifiés en profondeur.

Il fait comprendre, pour prendre la mesure de la volonté politique qui ressortit à une telle décision, que

pas plus les remarques de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) que les recours au Conseil d'Etat n'ont réussi à l'atténuer ou à s'y opposer. Sur le fond, il est nécessaire de noter que jusque là, seules les activités militantes, politiques, syndicales, ou religieuses pouvaient faire l'objet de renseignements dans ces fichiers. Désormais les opinions suffisent. Toute personne soupçonnée de pouvoir mener des activités terroristes, mais aussi plus largement de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sûreté de l'État peut désormais être fichée de cette manière.

C'est d'autant plus grave que la liste des données à caractère personnel est, comme l'a estimé la CNIL, particulièrement large puisqu'elle va des données d'identité aux habitudes de vie, des parcours professionnels aux activités sportives ! Nul étonnement donc à constater que le Conseil national des Barreaux se soit inquiété du fait que lesdits décrets autorisent le traitement d'un très grand nombre de données sensibles de toute personne susceptible de porter atteinte à la sécurité publique, notion particulièrement large.

On a pu dire, avec la loi renseignement (2015) que c'en était fini de la vie privée en France. Après une police à l'écoute, les décrets du 2 décembre 2020 instituent une police politique, une police de la pensée (Syndicat des avocats de France).

Sans compter la loi sur la « Sécurité globale » !

Vous avez dit « Big Brother » ?

## ACTEURS ET TERRITOIRES

### Être acteur de son territoire

**Daniel HINCELIN** (collectif Loue-Lison)

Le Collectif Citoyens Loue-Lison est né de la volonté d'habitants de devenir auteurs et acteurs de leur territoire. Face aux enjeux forts de notre société : dérèglement climatique, vivre ensemble, développement local, raréfaction des ressources naturelles, bio-diversité menacée, déchets, malbouffe, finance mondialisée, quelle peut être la place de la société civile ?

Il a fallu plusieurs étapes et un peu de temps pour effectuer cette prise de conscience. En 2014, une soirée projection/débat était organisée, pendant le mois de l'ESS, autour du thème « La croissance, le bonheur et moi ». Une année plus tard le 27 novembre 2015, ce fut « Ma planète, la finance et moi » avec la projection du film « La nature, le nouvel eldorado de la finance ». Ce soir-là une centaine de personnes ont décidé de créer le Collectif Citoyens Loue Lison en faisant émerger des idées et projets mobilisant des personnes volontaires pour s'engager. Plusieurs thématiques ont été retenues qui, au long des années, se sont étoffées. **Les circuits courts** avec l'installation d'un marché hebdomadaire sur Ornans, la promotion des marchés de plein-air et l'appui aux maraichers et producteurs locaux. **Le vivre ensemble** aboutissant à la création d'un café associatif porté au départ par Emmaüs et Familles Rurales, lieu d'échanges et d'activités. **La transition énergétique** en collaboration avec un autre collectif : EMNE « Ensemble Mobiliser Nos Énergies » qui outre ses veillées de « sobriétaires » est à l'origine de la création de la Fruitière à Énergies dont l'objet est l'installation d'unités de production d'énergie renouvelable. **L'éducation à la citoyenneté** et

**l'écologie** par le biais des cafés citoyens (la finance, le retour du loup, l'éducation, Charlie hebdo, le linky, les gilets jaunes, l'obligation vaccinale, l'adépénalisation du cannabis, les migrants, la solidarité...) mais également en organisant les journées de la transition sur Ornans et Quingey, la fête des possibles centrée sur le gaspillage avec la participation des collèves, les nuits de l'agro-écologie pour un dialogue avec les agriculteurs et les habitants, une soirée sous chapiteau sur la démocratie participative, des actions d'information au recyclage des déchets, un débat sur climat et météo organisé par un autre collectif « les pieds sur terre ». **L'appui à la création d'activités** par la création de clubs d'investisseurs solidaires (Cigales) et la promotion de la Pive, monnaie locale complémentaire.

*Le bulletin de Clernans-le-Château*

Et enfin **la communication** avec la création d'un blog et l'édition d'une lettre trimestrielle. À l'usage, ces outils sont devenus le fer de lance du collectif. Avec 800 adresses mail, nous touchons les particuliers, les associations et les élus. La lettre est l'outil de transmission des infos du collectif mais aussi et surtout elle se veut le relais des initiatives du territoire. C'est ainsi, qu'avec plus d'une trentaine de parutions, la lettre est devenue la lettre de tous. Elle est le support des débats/projections en collaboration avec les salles de cinéma du secteur. Nous y avons relayé et amplifié des actions telles que « Nous voulons des coquelicots » et le tour Alternatiba. L'objet de la création du Collectif s'est affirmé progressivement



sur la volonté de faire de notre secteur **un territoire en transition écologique et citoyenne**.

Le Collectif n'était pas pressé de se constituer en **association**, privilégiant en ce sens l'ouverture à tous sans imposer une organisation pyramidale. Au bout de quelques années, pour des raisons de reconnaissance et d'assurance, nous avons basculé sous le statut associatif avec la ferme intention de garder l'esprit du collectif. En 2018, l'association « collectif loue lison » naissait.

Dès lors, des sujets parfois polémiques ont fait l'objet d'articles dans notre lettre : la préservation des paysages et du patrimoine naturel face aux casse-cailloux ou la préservation des rivières en appui aux initiatives de SOS Loue et rivières comtoises ainsi que celles du Samu de l'Environnement. Les vendredis de « Nous voulons des coquelicots », à chaque fois dans des villages différents, ont donné la parole aux tenants des agricultures conventionnelle et bio. Autre sujet épineux, les élections municipales de 2020. Le collectif a choisi de publier un bulletin municipal de 2026 d'une commune imaginaire Clernans-le-Chateau faisant le point sur le travail de son équipe municipale après 6 ans de mandature. Bien sûr la dimension écologique et sociale y était fortement présente, prouvant que même une petite commune pouvait prendre des initiatives permettant de modifier son futur.

#### *La parole aux acteurs*

Notre volonté d'œuvrer en lien avec **les élus des collectivités et des institutions** s'est affirmée naturellement. Nos membres ont participé aux instances du Programme Leader pour apporter notre touche transition écologique et citoyenne. Il en a été

de même pour le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) visant la neutralité carbone en 2050, plan pour lequel nous avons appelé nos lecteurs à répondre à la consultation publique, tout en ouvrant nos colonnes à la Communauté de Communes pour un article d'information.

#### *La parole aux acteurs de terrain*

À titre d'exemple, à ce jour, nous avons entrepris une action pour préserver les paysages des côteaux de la Hte Loue et lutter contre l'enfrichement des espaces naturels, rejoignant et soutenant le point de vue des acteurs institutionnels : EPAGE (Établissement public d'aménagement et de gestion des eaux) Ht Doubs-Hte Loue, Natura 2000, les associations foncières pastorales, le Conseil Départemental, mais aussi des initiatives privées ou associatives (la marsotte, coopérative pour la valorisation des cerisiers, des vergers ou espaces abandonnés repris en entretien par des habitants...). Notre but est d'arriver à limiter l'enfrichement, créer des activités économiques (élevage, maraîchage, vergers...). La stratégie dans un premier temps est de donner la parole aux acteurs dans notre lettre.

Au final, notre collectif veut donner la parole aux acteurs du terrain et prioritairement aux habitants pour qu'ils deviennent de véritables citoyens responsables de leur présent et de leur devenir. Au bout de 5 années de mise en mouvement, nous pouvons témoigner de la vivacité des initiatives portées par la société civile s'appropriant leur territoire. Un très beau potentiel.

Z



**Adieu« Paulette » !**



**ENSEMBLE!**  
MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE  
DE GAUCHE, ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE

Pour conserver ce lien avec nos actions et nos combats politiques.  
**Abonnez-vous pour 2021 !**

Pour vous **abonner** et faire vivre ce journal

**NOM**

**Prénom**

**Adresse**

**CP**

**Ville**

**Courriel**

Retrouvez ce journal sur notre blog :  
[ensemblefranche.comte.home.blog](http://ensemblefranche.comte.home.blog)

Merci d'envoyer votre chèque de **12 €** ou plus à :

**Les Alternatifs de Franche-Comté**  
6 chemin d'Avanne à Velotte  
25000 Besançon

**L'Alternative Rouge et Verte**  
**Journal de Ensemble !**  
2 rue du Porteau 25000 Besançon  
Directeur de publication : P. Abécassis

**Imprimerie Offset**  
25 000 Besançon



Tiré à 150 exemplaires  
N° CPPAP : 1022, P 11163

*Merci aux personnes qui ont participé à la rédaction : Pierre Abécassis, Yves Adami, Alfred, Jean-Paul Bruckert, Jean-Pierre Debourdeau, Philippe Edme, Jacques Fontaine, Claudine Reboux, Sylvestre Soulié, Evelyne Ternant, Georges Ubbiali, Séverine Véziers, Jacques Vuillemin*

**Les articles n'engagent que leur auteur.**

*Journal réalisé avec Scribus, logiciel libre*

## LE BONJOUR...

Rire

« Allo, tonton pourquoi tu tousses ? » Quand on a un certain âge et, même, un âge certain on se souvient de cette question posée, entre deux grimaces, par Fernand Raynaud. Mais peut-on rire de... toux ? Surtout en cette longue période virulente. Rire de tout ? Sans blague ? Non, avec blague justement. Car, il paraît que le rire est « le lubrifiant de l'interaction sociale » selon Alain Vaillant, professeur de littérature, auteur du livre *La civilisation du rire*<sup>1</sup>.

Rire donc serait presque un vaccin. Mais on n'a pas attendu la Covid 19 pour parler du rire. Beaumarchais, entre autres, clamait : « je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer ». Alors rions !

Une petite blague pour finir ?

« Pour sortir faire des courses, on m'avait dit qu'un masque et des gants suffisent. Mensonge ! Les autres étaient habillés ! ».

Allons tonton ? Pourquoi tu ris ?

Covid oblige...

**ALFRED**

1 . CNRS Éditions



**Ensemble !**  
Mouvement pour une  
alternative de  
gauche, écologiste et  
solidaire

**Pour recevoir les documents  
d'adhésion à Ensemble !**

**NOM**

**Prénom**

**Adresse**

**CP  
Ville**

**Courriel**  
à envoyer à

Roberte Vermot Desroches  
28 Rue Henri Baigue  
25000 Besançon

| Grille de cotisation indicative<br>fourchette selon le revenu mensuel |                       |                       |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Tranche de<br>revenu                                                  | montant<br>cotisation | cotisation<br>moyenne |
| 0 à 500                                                               | 2,00 €                | 2 €                   |
| 500 à 1000                                                            | 2 à 4 €               | 3 €                   |
| 1000 à 1200                                                           | 4 à 6 €               | 5 €                   |
| 1200 à 1500                                                           | 6 à 15 €              | 10,5 €                |
| 1500 à 2000                                                           | 15 à 30 €             | 22,5 €                |
| 2000 à 2500                                                           | 30 à 50 €             | 40 €                  |
| 2500 à 3000                                                           | 50 à 75 €             | 62,5 €                |
| 3000 à 3500                                                           | 75 à 100 €            | 87,5 €                |
| 3500 à 4000                                                           | 100 à 120 €           | 110 €                 |
| 4000 et au-delà                                                       | 3 % mini              | 3 % mini              |

Les dons et cotisations ouvrent droit  
à une réduction d'impôt de 66 %

Chèque à l'ordre de Association de  
Financement de Ensemble !

## RÉGIONALES

### Le point sur les élections régionales

La préparation des élections régionales a été lancée dès l'automne 2020. Ensemble ! a commencé à y réfléchir par une première réunion régionale avec les différents collectifs qui composent l'organisation en Bourgogne-Franche-Comté. Très vite, quelques camarades de Côte d'Or, de l'Yonne et du Doubs s'impliquent activement dans ce processus électoral. Celui-ci est dominé à gauche par plusieurs tendances.

Au niveau national, Europe Écologie les Verts (EELV) a annoncé très tôt se présenter dans toutes les régions avec différents partis se réclamant de l'écologie politique sous la bannière du pôle écologiste. En Franche-Comté, deux têtes de listes ont été désignées pour conduire ce rassemblement.

D'un autre côté, la France Insoumise (LFI), le Parti Communiste (PCF) et la Gauche Républicaine et Socialiste (GRS) ont lancé dès l'automne 2020 des discussions pour conduire une liste unitaire à la gauche de la majorité sortante, bien que quelques conseillers sortants soient étiquetés GRS.

Néanmoins, en écho aux négociations qui se sont déroulées dans les Hauts-de-France, ce trio a volé en éclats. Tandis que dans cette région il y a maintenant une seule liste EELV-PS-PCF-LaFI, en Bourgogne Franche-Comté le PCF a décidé sans attendre de rejoindre le Parti Socialiste. Cet événement

**Louis BARDOT**

est une étape vers le lancement de la campagne de Marie-Guite Dufay bien qu'elle ne soit pas encore officiellement candidate. Face à cet éparpillement de la gauche, Génération.s a tenté, au mois de décembre 2020, de rassembler l'ensemble des formations de gauche dans l'objectif de constituer une liste commune des forces de gauche.

Mais, ces discussions unitaires ont pris fin en mars du fait de l'évolution de la situation nationale et du choix de certaines formations de gauche de s'unir. En effet, LFI et GRS ont lancé la constitution d'une liste « Le Temps des Cerises » avec Nouvelle-Donne, Gauche Démocratique et Sociale (GDS), Place Publique et Ensemble ! Quelques axes forts structurent cette candidature : bifurcation écologique, renouvellement démocratique, bouclier social et économique.

Notre mouvement œuvre, dans le cadre de ce rassemblement, à créer les conditions d'un rassemblement plus large à la gauche de Marie-Guite Dufay avec Génération.s et EELV et militera pour une fusion avec la liste PS-PCF entre les deux tours pour garder la région à gauche.